

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/12/2024
Publication : 20/12/2024



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du Conseil métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 19 décembre 2024

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 11 décembre 2024

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 86
Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de présents participant au vote : 72
Nombre de procurations : 9

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Guillaume RUET	Madame Delphine BLAYA
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Lionel SANCHEZ
Monsieur Thierry FALCONNET	Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur Patrick AUDARD
Monsieur Rémi DETANG	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Monsieur Léo LACHAMBRE
Madame Sladana ZIVKOVIC	Madame Ludmila MONTEIRO	Madame Hana WALIDI-ALAOUI
Monsieur Jean-François DODET	Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur Samuel LONCHAMPT
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Madame Kildine BATAILLE	Monsieur Jean DUBUET
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Christophe AVENA	Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
Madame Odile GOIZET-DUMONT suppléante de M. Dominique GRIMPRET	Madame Stéphanie VACHEROT	Monsieur Jean-Marc RETY
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Marien LOVICH	Monsieur Jean-marc GONÇALVES
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Georges MEZUI	Madame Catherine PAGEAUX
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Didier RELOT
Madame Marie-Hélène JUILLARD- RANDRIAN	Monsieur Jean-François COURGEY	Madame Monique BAYARD
Madame Christine MARTIN	Monsieur Emmanuel BICHOT	Madame Catherine GOZZI
Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Caroline JACQUEMARD	Monsieur Philippe SCHMITT
Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Stéphane CHEVALIER	Madame Isabelle PASTEUR
Madame Céline TONOT	Madame Céline RENAUD	Madame Céline RABUT
Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT	Monsieur Frédéric GOULIER
Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	Monsieur Bruno DAVID	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Laurence GERBET	Monsieur Adrien GUENE
Madame Brigitte POPARD	Madame Claire VUILLEMIN	Madame Noëlle CAMBILLARD
Monsieur Denis HAMEAU	Madame Stéphanie MODDE	Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX
	Monsieur Olivier MULLER	Monsieur Stéphane WOYNAROSKI
	Monsieur Patrice CHATEAU	

Membres absents :

Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Madame Christine MARTIN
Monsieur Patrick CHAPUIS	Madame Nuray AKPINAR-ISTIKUAM pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
Monsieur Gaston FOUCHERES	Monsieur Christophe BERTHIER pouvoir à Monsieur Christophe AVENA
Monsieur Patrick BAUDEMENT	Madame Lydie PFANDER-MENY pouvoir à Monsieur Denis HAMEAU
Monsieur Cyril GAUCHER	Monsieur David HAEGY pouvoir à Monsieur Philippe LEMANCEAU
	Madame Bénédicte PERSON-PICARD pouvoir à Monsieur Samuel LONCHAMPT
	Madame Catherine VICTOR pouvoir à Monsieur Guillaume RUET
	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à Madame Monique BAYARD
	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY pouvoir à Monsieur Jean DUBUET

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES**SPLAAD - Technopôle Agro-Environnement « AgrOnov » à Bretenière - Compte rendu annuel à la collectivité au 31 décembre 2023**

En application des articles L1523-2 du code général des collectivités territoriales et L. 300-5 du code de l'urbanisme, Madame la Directrice Générale de la SPLAAD a adressé à Dijon Métropole le compte-rendu annuel à la collectivité de l'opération « AgrOnov » à Bretenière, établi à la date du 31 décembre 2023.

Par délibération du conseil communautaire du 21 avril 2011, le Grand Dijon, devenu depuis Dijon Métropole, avait confié à la Société Publique Locale « Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise » (SPLAAD) la réalisation de l'opération d'aménagement du Technopôle Agro-Environnement « AgrOnov » sur la commune de Bretenière dans le cadre d'une concession d'aménagement signée le 16 mai 2011.

Ce projet porte l'ambition de développer un Technopole Agro-Environnement (TAE) centré sur une nouvelle forme d'agriculture associant respect de l'environnement (agriculture à haute valeur environnementale) et performance économique, sur l'ancien site de recherche de l'INRA, à Bretenière, acquis par le Grand Dijon en mars 2008. Ce TAE a pour vocation d'accompagner la promotion de projets économiques et scientifiques innovants, s'appuyant sur une démarche technopolitaine de rassemblement sur un même lieu des structures de recherche, de formation secondaire, professionnelle, supérieure et continue des entreprises.

Le programme d'aménagement et de réhabilitation du site a été approuvé par délibération du Conseil Communautaire du 22 mars 2012. Le permis d'aménager a été délivré le 26 novembre 2012.

ÉLÉMENTS DU BILAN ANNUEL

Foncier : La SPLAAD a la maîtrise foncière de l'ensemble de l'opération. Aucune acquisition n'a été réalisée au cours de l'exercice.

Les dépenses constatées pour ce poste au 31 décembre 2023 s'élèvent à 872 188€ TTC.

Aménagement des sols et travaux

- Concernant le volet aménagement : l'intégralité des travaux principaux a été réalisée au 31 décembre 2023.

Le marché de démolition, notifié à l'entreprise Pennequin en 2013 est soldé. La tranche ferme a été réalisée dans son intégralité. La tranche n°1 a été partiellement affermée, la tranche n°2 n'a pas été affermée.

Les travaux de viabilisation notifiés en 2013 sont terminés.

Les dépenses constatées pour ce poste au 31 décembre 2023 s'élèvent à 1 967 187€ TTC.

Sont envisagés, en fonction de l'avancée de la commercialisation du lot 2, le désamiantage et la démolition de l'ancienne chaufferie.

De menus travaux sont prévus à l'horizon du 31 décembre 2024.

- Concernant le volet Réhabilitation: l'intégralité des travaux est réalisée.

Au 31 décembre 2023, le poste travaux enregistre une dépense de 5 539 234€ TTC.

Aucune dépense supplémentaire n'est prévue sur ce poste en 2024.

Commercialisation : Aucune vente n'a été réalisée sur l'exercice 2023.

Une promesse de vente pourrait être signée sur l'exercice 2024 avec la société erres Inovia qui s'est proposée d'acheter 2 500 m² du lot 2.

Les recettes constatées pour ce poste au 31 décembre 2023 s'élèvent à 1 896 802€ TTC.

Subventions : Le projet bénéficie de subventions du FEDER, de la Région BFC et de l'ADEME pour un montant total de 5 531 544 €. Ces subventions ont été perçues en totalité.

Bilan prévisionnel : L'état prévisionnel des dépenses fait apparaître un cumul des dépenses, réalisées au 31 décembre 2023, de 10 774 722 € TTC et un cumul des recettes réalisées, à cette même date, de 9 526 401 € TTC.

Vu le compte-rendu annuel à la collectivité de l'opération Technopôle Agro-Environnement « AgrOnov » à Bretenière transmis par la SPLAAD à Dijon Métropole et arrêté au 31 décembre 2023 comportant :

- le bilan prévisionnel actualisé des activités, objet de la concession, faisant apparaître, d'une part, l'état des réalisations en recettes et en dépenses et, d'autre part, l'estimation des recettes et dépenses restant à réaliser ;
- le plan de trésorerie actualisé faisant apparaître l'échéancier des recettes et des dépenses de l'opération ;
- les tableaux des acquisitions et cessions immobilières réalisées.

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'approuver** le compte-rendu annuel à la collectivité de l'opération Technopôle Agro-Environnement « AgrOnov » à Bretenière, arrêté au 31 décembre 2023 joint au rapport ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à prendre toute décision et à signer tout acte nécessaire à l'application de la délibération.

SCRUTIN	POUR : 68	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 13
	DONT 9 PROCURATION(S)	